

D. L'ACCELERATION DES FUSIONS ET LA PENETRATION AMERICAINE

1) Pour s'accaparer les marchés, l'entreprise doit posséder des coûts minimum, donc accroître la productivité du travail. Mais pour accroître celle-ci, il est nécessaire d'avoir de très grandes dimensions. Or, les dimensions des unités de production française sont encore très faibles (cf chiffres donnés dans la 1^{re} partie).

La nécessité d'accroître les dimensions des capacités de production est donc très contraignante pour les entreprises européennes a fortiori françaises depuis l'ouverture des frontières. L'accumulation interne (autofinancement), étant insuffisante tant les écarts sont importants, exige la concentration externe par fusion-absorption. Les fusions-absorptions s'accroissent effectivement depuis 62-63 pour les grandes entreprises. Le nombre d'opérations de concentration réalisées en France pour 310 Sociétés appartenant aux 500 plus grandes entreprises françaises ont été de 2,6 opérations par entreprise de 1950 à 1963 et de 3,7 de 1950 à 1967. Ces concentrations ont principalement lieu dans la pharmacie (les premiers groupes Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf, contrôlent aujourd'hui 40% de la production), dans la chimie (pour les engrais Kuhlmann-Ugine-Prodigil ; O.N.I.A.-Potasse d'Alsace ; Pechiney-Saint-Gobain ; Ugine-Kuhlmann pour les productions organiques, etc.), pour le verre, les fusions de Boussois-Souchon-Neuvenel, puis les tentatives de fusion entre ceux-ci et Saint-Gobain ; les fusions entre Pechiney-Cegedur-Tréfinmétaux.

Dans la sidérurgie : Usinor avec Lemaire-Escaut, de Wendel avec Sidelor. Ces deux nouvelles entreprises contrôlent 65 à 70% de la capacité nationale de production.

Dans l'électronique, le marché des calculateurs est contrôlé à 85% par 2 entreprises étrangères, etc.

2) Mais, si le rythme des fusions-absorptions est relativement élevé, il est, malgré tout, insuffisant :

1° Cette insuffisance a de lourdes conséquences pour l'industrie française, que nous ne ferons que souligner.

En ce qui concerne la gestion, la taille financière des entreprises les empêche généralement d'utiliser les calculateurs qui, en permettant une étude plus précise des programmes d'investissement et une planification des prix de revient, accroîtrait leur rentabilité globale.

En ce qui concerne la recherche, les dépenses financées par les entreprises sont plus faibles en France que dans tous les autres pays capitalistes avancés et de manière générale l'industrie française occupe une place d'autant plus faible dans le commerce international que le produit considéré est issu d'un secteur à taux d'innovation plus élevé.

En ce qui concerne les investissements, la faiblesse des moyens financiers propres et la peur de s'endetter aboutit parfois à différer aussi longtemps que possible le remplacement d'un équipement techniquement dépassé : 36% des machines-outils utilisées en France sont vieilles de plus de vingt ans, contre 20% en Allemagne et 18% aux U.S.A.

2° Ce rythme est très faible entre entreprises européennes de nationalité différente. En 1967, 86 Sociétés européennes ont fait l'objet de prises de participation par des concurrents étrangers, mais 17 d'entre elles ont été effectuées par des Sociétés européennes, 48 l'ont été par des firmes U.S.